

Protocole périscolaire MAJ 2/11/20

ALAE GERSON

Pour se mettre en conformité face au nouveau protocole sanitaire, l'ALAE doit adapter son fonctionnement. Si vos enfants sont inscrits à la cantine, à la garderie et/ou au mercredi matin, merci de prendre connaissance des points ci-dessous.

CONSIGNES GENERALES

- * Nous nous engageons à éviter au maximum le brassage des enfants le midi, le soir et le mercredi matin. Sur ce point, l'ALAE se basera sur le fonctionnement des temps scolaires.
- * Comme à l'école, **les enfants de maternelle** ne sont pas tenus de respecter les distances à l'intérieur du groupe, néanmoins afin de rester cohérent et de ne pas perdre les bonnes habitudes, nous continuons à leur faire respecter les gestes barrières dès que possible. **Les enfants de plus de 6 ans doivent**, dans la mesure du possible, respecter une distance de un mètre dans les espaces clos lorsque c'est possible. C'est pourquoi nous adaptons le mobilier autant que possible.
- * **Les enfants de plus de 6 ans**, doivent porter un masque. Il doit être fourni par la famille.
- * Nous nous engageons à faire laver les mains de vos enfants le plus souvent possible : en sortie de classe, avant et après manger, avant le retour en classe et toutes les fois où cela s'avèrera nécessaire. Il en sera de même pour l'équipe d'encadrement.
- * Tous les **adultes** portent un masque à l'intérieur comme à l'extérieur
- * Les parents jouent un rôle essentiel dans la prévention des risques sanitaires. Vous vous engagez à ne pas amener vos enfants en cas de fièvre (38° ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'enfant ou dans sa famille. Le personnel encadrant respecte les mêmes règles pour la sécurité de tous.
Si cas avéré ou de suspicion de cas à l'accueil de loisirs, la procédure de signalement est mise en place.
- * **Les parents** ne sont pas autorisés à entrer dans les locaux, une souplesse est accordée le mercredi matin et le soir pour les PS mais le port du masque, la lavage des mains et la distance d'un mètre est obligatoire.
- * **L'entretien des locaux** et du **mobilier** est renforcé avec une attention particulière portée aux points de contact.
- * Au restaurant scolaire en maternelle, nous fonctionnerons comme précédemment avec 2 services : Petits/Moyens puis Moyens/Grands.
- * Au restaurant scolaire en élémentaire, le self réouvre dans des conditions légèrement différentes avec un passage des enfants par service afin d'éviter le brassage.
- * **L'aération des locaux** se fait toutes les deux heures pendant 15mn au minimum. Nous profitons en général de ce temps pour faire une récréation en extérieur ou pendant le repas.
- * Le **matériel** utilisé une journée est mis en quarantaine 24h ou désinfecté en fin de journée pour pouvoir être utilisé le lendemain.
- * Les activités seront impactées par ce protocole Nous ferons en sorte que les enfants passent malgré tout de bons moments et puissent bénéficier d'activités adaptées à leur âge et leurs besoins. Vous

trouvez les programmes d'activité sur le site internet www.mjcduvieuxlyon.com (onglet enfance famille)

- * Pour toute autre question ou besoin de précision, vous pouvez nous contacter en vous référant au document « Les Numéros utiles de l'école » qui vous a été remis le jour de la rentrée.